



Réunion Gestion des Sédiments Bassin Maritime PLOUER SUR RANCE 20.01.10

Etaient invités :

L'ensemble des membres de C.O.E.U.R. Emeraude

Etaient présents :

BACHELIER Marie-Madeleine, Rando Rance Plouër ; BAGOT Claude, Elu Richardais ; BAZIRE Nicole, Adjointe Saint-Malo ; BERTAULT Marcel, Adjoint Langrolay sur rance ; BOURDON Hélène, Maison de la Rance ; BRANDILY Daniel BRIAND Jean-Claude, Adjoint Ville es Nonais ; CAMPION Alain, Elu Terres de Saint-Malo ; CARISEY Yvette, adjoint Saint-Briac sur Mer ; CHOLLET Gilbert, Elu CCI Saint-Malo ; COCHARD Loïc, Technicien Terres de Saint-Malo, Chambre d'Agriculture 35 ; COLAS Jacky, FAUR ; COLINEAU Chantal, adjoint Saint-Briac sur Mer ; DE DIEULEVEULT Dominique, FAUR ; DECRAEMERE Charline, CODI – Natura 2000 ; DELAHAIE Luc, Le Minihic sur Rance ; FAUSTIN Liliane, Responsable Port de Plouer sur Rance ; FRAVAL Marc, Syndicat Mixte du Pays de Dinan ; GENETAY Serge, Elu Saint-Carné ; GIFFRAIN Didier, Adjoint Plouër sur Rance ; GUILLOU Germaine, Rance Environnement ; GUYON François, adjoint Saint-Briac sur Mer ; HAVARD Jean-Claude, Maire Plouër sur rance ; HUGUES Yann, Rance Environnement ; JAMET Michel, Elu Le Quiou ; LEGEAY Anne, Animatrice SAGE Rance Frémur Baie de Beausais ; LEMOINE Marie-Claude, Elu Le Minihic sur Rance ; LORRE Jean-Marie, Mordu de la Pomme ; MICHEL Edith, Elue Plouër sur Rance ; MOURET Philippe, Adjoint Saint-Suliac ; OGIER Olivier, Adjoint Saint-Jouan des Guérets ; PARNET Lucien, FAUR ; PENOT Jean-Louis, Rance Environnement ; PRODHOMME Pierre, Agence de l'Eau Loire Bretagne ; PRUAL Jean-René, FAUR ; REBILLARD André, Elu Plouër sur Rance ; REGNAULT René, Maire de Saint-Samson sur Rance ; ROLLAND Philippe, Association Mouillage de la Passagère ; SIMONOT Didier, Rance Environnement ; TRANCHEVENT Sylvie, Elue Chambre d'Agriculture 22 ; VASPART Michel, maire de Pleudihen sur Rance, Conseiller Général ; VIDAL Jean-Paul, Rance Environnement

Et,

DERLOT Lénaïck, PERIER Cyrille, EdF GEH Ouest

LANG François, LAURENT Xavier, MELEC Dominique, PELICHET Aude, C.O.E.U.R. Emeraude

Les diaporamas sont téléchargeables en se connectant sur le site de l'association.

www.coeur.asso.fr

Présentation d'EdF : cf . Diaporama

Rappel des objectifs du Contrat de Baie

Rappel des opérations réalisées dans le cadre du Contrat de Baie par EdF

Présentation C.O.E.U.R. Emeraude :

F. LANG : cf. Diaporama

Suivis de la sédimentation sur les vasières exondables en Rance

Suivi par pose de sondes d'acquisition automatique

D. MELEC : poursuite et fin de l'expérimentation Piège de Lyvet : cf . Diaporama

Maîtrise d'ouvrage passée d'EdF à C.O.E.U.R. Emeraude

Stratégie d'acquisition foncière pour les terrains de décantation (convention SBAFER)

Etude d'impact du vidange du piège sera mené en interne

Objectif : opération de vidange du piège entre novembre 2011 et février 2012



edf

Discussions :

Jacky COLAS, FAUR : si dans 10 ans, C.O.E.U.R. Emeraude n'a toujours pas de terrain ? Y-a-t-il une solution B ?

DM : Non, pour l'instant pas de solution B. Au vu des acquisitions foncières réalisées en 2009, on peut envisager que C.O.E.U.R. Emeraude ait bientôt (mi 2010) 10 ha de terres agricoles négociables avec un exploitant. Ensuite, il nous faudra mettre en place les procédures d'autorisation qui devraient prendre à minima 6 mois.

La stabilité sédimentaire de l'estuaire n'est pas acquise, aussi, nous serons amenés à curer le piège de Lyvet régulièrement (tous les 3 ans mini). Aussi, l'acquisition d'un site de dépôt a semblé stratégique. C'est la même stratégie qu'a mis en place la commune de Plouër pour le curage de son port.

La stratégie de l'ICIRMON en fluvial est basée sur la location des terrains. Cette location ne semble pas plus simple

Jean-Claude BRIAND, adjoint Ville es Nonais : Le piège a-t-il un impact sur les autres vasières ?

DM : les suivis ont montré que le piège de Lyvet avait permis un dégraissement momentané des vasières périphériques.

L'objectif est de mettre en place un entretien pérenne de l'envasement du bassin maritime. Ceci passera-t-il par la création d'autres pièges disposés stratégiquement et/ou des opérations de curage ? Il faudra notamment rechercher un consensus avec les usagers et le travail de la commission estuaire mise en place par la FAUR et Rance Environnement, ainsi que Natura 2000.

Lucien PARNET, FAUR : petit calcul, si on cure le piège de 60 000 m³ tous les 3 ans, cela fait 20 000 m³ par an. Est-ce suffisant ?

DM : Il faudra l'évaluer. Il faudra également des compléments de financement pour épauler EdF sur ces travaux de curage, notamment si l'on met en place des curages précis liés à des usages.

Michel VASPART, Maire Pleudihen : Rappel du contexte Mordreuc. A cette occasion le Ministère était en attente d'un plan pluri-annuel d'entretien, au même titre de ce qui a été fait par l'ICIRMON en partie fluviale.

Natura 2000 ne sera pas un frein à ces opérations. Même si il y a une attente forte de la part de la population par rapport aux usages, l'argent publique pour ces opérations sera délicat à mobiliser. Mais cela doit être une priorité pour les années à venir notamment dans le cadre du PNR.

Jean-Louis PENOT, Rance environnement : souhaite revenir sur l'objectif du suivi par les sondes qui pourrait mettre en avant le rôle des tempêtes dans l'envasement de l'estuaire : les tempêtes NO sont souvent en hiver, période pendant laquelle la France a besoin de toutes ces sources d'électricité.

Cyrille PERIER, EdF : il s'agit d'une étude, et suivant les résultats, une expérience « grandeur nature » pourra être envisagée. Mais elle sera couplée avec un bilan économique.

Il s'agit d'arriver à une maîtrise de la sédimentation et pas à un retour à « l'avant barrage ».

Didier GIFFRAIN, Adjoint à Plouër sur Rance : tout le travail mené sur le prochain curage du piège est bon. Mais la Rance s'envase toujours et l'on perd des usages. Cette année, et pour la





première fois, le chenal d'accès au port de Plouër sera curé dans le cadre de l'entretien du port.

Aussi, non seulement il faut maîtriser l'envasement régulier de la Rance mais aussi travailler sur l'évaluation de l'envasement (1 million de m³ ?) et trouver les solutions curatives.

Dominique MELEC : tout en travaillant sur la valorisation possible des sédiments, la valorisation agricole étant actuellement la plus « durable ».

Marcel BERTHAULT, adjoint à LANGROLAY : Pourquoi ne met-on pas plus de sondes ?

DM : le coût par sonde est important et le travail de maintenance (récupération des données, changement de batterie, etc.) est lourd. De plus, l'envasement étant un phénomène complexe, la lisibilité des données acquises ne seraient sûrement pas évidente.

Luc DELAHAYE : fait mention du fait qu'à certains endroits du Minihic/Rance, la vase disparaît au profit du sable.

Dominique MELEC : Au début on pensait que le sable ne rentrait pas dans le bassin maritime, alors qu'il semble que cela soit le cas. Les phénomènes de sédimentation sont complexes à appréhender à l'échelle du bassin maritime d'où les suivis menés par C.O.E.U.R. Emeraude.

Jean-Claude HAVARD, maire de Plouër sur Rance remercie l'ensemble des participants et met en avant le travail de l'équipe de C.O.E.U.R. Emeraude et de Michel PENHOUËT avec le soutien d'EdF.